Scolarité obligatoire

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO

Isabelle Vuillemin
présidente COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes est chargée de la mise en commun et du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER et de l'élaboration, sous la conduite de la conférence des chefs de service de la scolarité obligatoire et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, d'une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et, selon le calendrier et les priorités adoptés en temps utile par l'Assemblée plénière de la CIIP, des épreuves romandes communes (EPROCOM).

Activités 2016

Constituée en 2016 dans le cadre du nouveau programme d'activité, la COMEPRO a commencé ses activités au début de l'année 2017.

Données factuelles

La COMEPRO

Présidence : Isabelle Vuillemin (GE).

Secrétariat : Sophie Tapparel (IRDP).